



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Médaille de l'engagement

Question écrite n° 35921

### Texte de la question

Mme Annie Genevard attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé au sujet de la médaille de l'engagement contre les épidémies. En mai 2020, le Gouvernement a annoncé vouloir réactiver la médaille de l'engagement pour les personnels de santé s'étant particulièrement engagé dans la lutte contre l'épidémie de covid. Cette médaille de l'engagement avait vu le jour en 1885 au lendemain de l'épidémie de choléra dans le sud de la France mais était tombée en désuétude dans les années 1960. Même si la promotion 2021 de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite mettent en avant les personnes s'étant illustrées dans la lutte contre la covid-19, il serait souhaitable que cette médaille soit réhabilitée. La réactivation devait être actée par un décret qui était attendu avant le 1er janvier 2021. C'est pourquoi, elle lui demande la réhabilitation de la médaille de l'engagement afin d'honorer les professionnels qui ont lutté chaque jour contre la covid-19.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Annie Genevard](#)

**Circonscription :** Doubs (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 35921

**Rubrique :** Décorations, insignes et emblèmes

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 février 2021](#), page 856

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)